

Modification à l'entente de service



Entente intervenue entre
Le CPE La Rose des Vents

Et

Nom du parent

Nom de l'enfant inscrit : _____

Date de naissance _____

Cette entente s'applique du,

_____ au _____.

À raison de _____ jours par semaine.

Encerclez les jours désirés :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Contribution parentale :

_____ \$ / jour x _____ jours / sem

x _____ sem = _____ \$

Modalités de paiement :

Les frais de garde sont payables par prélèvement bancaire à toutes les deux semaines après que les services ont été rendus.

Services complémentaires :

Le service du déjeuner est requis (s'il y a lieu) au tarif journalier de _____ \$ par jour.

Encerclez les jours :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Le centre de la petite enfance La Rose des Vents s'engage à offrir un service de garde en regard des politiques en vigueur dans son établissement.

Le parent reconnaît avoir lu les politiques de régie interne en vigueur au centre de la petite enfance La Rose des Vents, et s'engage à les respecter.

En foi de quoi, les parties ont signées à Blainville en ce _____

jour du mois de _____ 200____.

Le parent :

Personne représentant le centre :

[Ajouter formulaire de résiliation](#)